

Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com

CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1640	Page 1 sur 16
Nom du produit	1640, TÉBUCONAZOLE 200 g/l EC	
		Août 2019
Fiche de données de	sécurité conforme à la réglementation de l'UE 1907/2006 tel qu'amendé	Se substitue à la fiche de Juin 2018

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1640, TÉBUCONAZOLE 200 g/I EC

Révision : les sections contenant une révision ou de nouvelles informations sont marquées d'un .

#### ♣ SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1640, Tébuconazole 200 g/l EC 1.1. Identificateur de produit ...... Contient du tébuconazole 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées ..... Peut être utilisé uniquement comme fongicide. 1.3. Renseignements concernant le FMC Agricultural Solutions A/S fournisseur de la fiche de données de Thyborønvej 78 sécurité DK-7673 Harboøre Danemark SDS.Ronland@fmc.com 1.4. Numéro d'appel d'urgence Urgences médicales

 Belgique
 +32 70 245 245

 Canada
 +1 800 / 331 3148

 France
 +33 (0) 1 45 42 59 59

 Luxembourg
 +352 8002 5500

Tous les autres pays ......+1 651 / 632 6793 (PCV)

Pour les urgences liées à des incendies,

fuites, déversements ou autres

#### **SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

2.1. Classification de la substance ou du mélange Ser To

Irritation oculaire : catégorie 2 (H319)

Sensibilisation cutanée : catégorie 1B (H317) Toxicité pour la reproduction : catégorie 2 (H361d)

Dangers pour le milieu aquatique, chroniques : catégorie 1 (H410)

normale)

Dangers pour la santé ...... Le produit peut nuire au fœtus. Il peut être légèrement à modérément

irritant pour les yeux et la peau. Plusieurs autres effets nocifs sont possibles en cas d'exposition massive ou prolongée. Voir section 11.



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1640	Page 2 sur 16
Nom du produit	1640, TÉBUCONAZOLE 200 g/l EC	
		Août 2019

Dangers pour l'environnement ..... Le produit est toxique pour les organismes aquatiques.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Selon le règlement UE 1272/2008 tel qu'amendé

Contient du tébuconazole

Pictogrammes de danger (GHS07, GHS08, GHS09)

Mention d'avertissement .....



Attention





Mentions de danger
H317 ...... Peut provoquer une allergie cutanée.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Mention de danger supplémentaire

H410 .....

santé humaine et l'environnement.

Conseils de prudence

P261 .....Éviter de respirer les vapeurs.

P264 ...... Se laver soigneusement les mains après manipulation.

équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 ...... EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution

à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer.

P362+P364 ..... Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P501 ..... Éliminer le contenu/récipient comme un déchet dangereux.

définissent les produits PBT ou vPvB.

#### **♣** SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

danger.

Substance active

**Tébuconazole** ...... Contenu : 20% en masse



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1640	Page 3 sur 16
Nom du produit	1640, TÉBUCONAZOLE 200 g/I EC	
		Août 2019

Nom CAS	$\begin{array}{c} 1\text{H-1,2,4-Triazole-1-ethanol,} \; \alpha\text{-}[2\text{-}(4\text{-}chlorophenyl)\text{ethyl}]\text{-} \\ \alpha\text{-}(1,1\text{-}dimethylethyl)\text{-} \\ 107534\text{-}96\text{-}3 \\ \text{(RS)-1-p-Chlorophényl-4,4-diméthyl-3-}(1\text{H-1,2,4-triazol-1-ylméthyl})\text{pentan-3-ol} \\ \text{Tebuconazole} \\ 403\text{-}640\text{-}2 \\ 603\text{-}197\text{-}00\text{-}7 \\ 307,82 \\ \text{Toxicité aigüe par voie orale : catégorie 4 (H302)} \\ \text{Toxicité pour la reproduction : catégorie 2 (H361d)} \\ \text{Dangers pour le milieu aquatique, aigus : catégorie 1 (H400)} \\ \text{chroniques : catégorie 1 (H410)} \\ \end{array}$		H-1,2,4-triazol- H302) (H361d) atégorie 1 (H400)	
Ingrédients à déclaration obligatoire	Contenu (% en masse)	N° CAS	N° CE	Classification
Diméthylsulfoxyde N° enreg. 01-2119431362-50	20	67-68-5	200-664-3	Aucune
Octane-1-ol N° enreg. 01-2119486978-10	16	111-87-5	203-917-6	Eye Irrit. 2 (H319)
Tristyrylphényl-polyéthylèneglycolacide phosphorique	8	114535-82-9	Aucun	Eye Irrit. 2 (H319)
Acide benzènesulfonique, dérivés de 4-C10-13-sec-alkyle N° enreg. 01-2119490234-40	2	85536-14-7	287-494-3	Acute Tox. 4 (H302) Skin Corr. 1C (H314)

### **SECTION 4 : PREMIERS SECOURS**

4.1.	Description des premiers secours Inhalation	En cas de gêne, retirer immédiatement de l'exposition. Cas légers : maintenir la victime sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent. Cas graves : consulter immédiatement un médecin ou appeler une ambulance.
	Contact avec la peau	Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
	Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau ou à l'aide d'une solution de lavage oculaire, en ouvrant occasionnellement les paupières, jusqu'à ce que toute trace de produit chimique ait disparu. S'il y a lieu, retirer les lentilles de contact après quelques minutes, puis rincer à nouveau. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
	Ingestion	Aider la personne exposée à se rincer la bouche à l'eau et à boire



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1640	Page 4 sur 16
Nom du produit	1640, TÉBUCONAZOLE 200 g/l EC	
		Août 2019

plusieurs verres d'eau ou de lait, mais ne pas provoquer de vomissements. En cas de vomissement, laissez la personne se rincer la bouche et boire à nouveau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le premier symptôme à apparaître après un contact cutané ou oculaire sera une irritation. Après ingestion, les principaux symptômes sont la passivité, une mobilité réduite et un essoufflement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Consulter immédiatement un médecin en cas d'ingestion.

Il peut se révéler utile de communiquer cette fiche technique de sécurité au médecin.

Notes au médecin .....

Aucun antidote spécifique contre cette substance n'est connu. Le recours au lavage gastrique et/ou à l'administration de charbon actif peut être envisagé. Après la décontamination, le traitement de l'exposition est comme pour une substance chimique générale et doit être orienté vers le contrôle des symptômes et de l'état clinique.

#### SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction .....

Produit chimique sec ou dioxyde de carbone pour feux de faible importance, eau pulvérisée ou mousse pour feux importants. Éviter les tuyaux projetant de l'eau à forte puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les produits de dégradation essentiels sont des composés volatils, malodorants, toxiques, irritants et inflammables tels que les oxydes d'azote, le dioxyde se soufre, le chlorure d'hydrogène, le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, le pentoxyde de phosphore et divers composés organiques chlorés.

5.3. Conseils aux pompiers .....

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Approcher le feu contre le vent pour éviter tout contact avec des vapeurs dangereuses et des produits de décomposition toxiques. Lutter contre le feu depuis un emplacement protégé ou à distance maximale. Endiguer la zone pour prévenir tout écoulement d'eau. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome ainsi qu'une tenue de protection.

#### SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Il est recommandé de disposer d'un plan préétabli pour la gestion des déversements. Des réservoirs vides et hermétiques doivent être mis à disposition pour recueillir les éventuels déversements.

En cas de déversement important (impliquant au moins 10 tonnes du produit) :

1. utiliser un équipement de protection individuel ; voir section 8



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1640	Page 5 sur 16
Nom du produit	1640, TÉBUCONAZOLE 200 g/l EC	Août 2019

- 2. composer le numéro de téléphone d'urgence ; voir la section 1
- 3. alerter les autorités.

Observer toutes les précautions de sécurité lors du nettoyage d'un déversement. Utiliser un équipement de protection individuel. Selon l'ampleur du déversement, il conviendra éventuellement de porter un appareil respiratoire, un masque filtrant ou une protection oculaire, des vêtements résistants aux produits chimiques, des gants et des bottes.

Arrêter la source du déversement immédiatement, s'il est possible de le faire en toute sécurité. Éliminer les sources d'inflammation. Garder les personnes non protégées loin de la zone de déversement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir le déversement pour prévenir toute contamination supplémentaire de la surface, du sol ou de l'eau. Les eaux de lavage ne doivent pas pénétrer dans les canalisations des eaux de surface. Tout déversement non contrôlé dans un cours d'eau doit être signalé à l'autorité réglementaire compétente.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Il est recommandé d'envisager des moyens d'empêcher les effets néfastes des déversements, par exemple en formant une digue ou en comblant les surfaces. Voir SGH (Annexe 4, Section 6).

Utiliser des outils et de l'équipement ne produisant pas d'étincelles. Si nécessaire, les canalisations des eaux de surface doivent être couvertes. Les déversements peu importants sur le sol ou une autre surface imperméable doivent être éliminés à l'aide d'un matériau absorbant de type liant universel, terre à foulon ou d'autres argiles absorbantes. Placer les absorbants contaminés dans des conteneurs adaptés. Nettoyer la zone en utilisant beaucoup d'eau et un détergent. Absorber le liquide de lavage à l'aide d'un matériau absorbant et le placer dans des conteneurs adaptés. Les conteneurs utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

Les déversements importants absorbés par le sol doivent en être extirpés et transférés dans des conteneurs appropriés.

Les déversements dans l'eau doivent être contenus autant que possible en isolant l'eau contaminée. L'eau contaminée doit être recueillie et retirée pour traitement ou élimination.

6.4. Référence à d'autres sections .....

Voir sous-section 8.2 concernant la protection individuelle. Voir section 13 concernant l'élimination.

#### **SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Les femmes enceintes ne doivent pas travailler avec ce produit. Voir section 11.

Dans un environnement industriel, il est recommandé d'éviter tout



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1640	Page 6 sur 16
Nom du produit	1640, TÉBUCONAZOLE 200 g/l EC	
		Août 2019

contact corporel avec ce produit, si possible en utilisant des systèmes fermés avec commande à distance. La substance doit être manipulée par des moyens mécaniques autant que possible. Un dispositif d'aération approprié ou une ventilation d'évacuation locale doit être installé(e). Les gaz d'échappement doivent être filtrés ou traités. En ce qui concerne la protection individuelle dans ce type de situation, voir section 8.

Pour d'informations concernant son utilisation en tant que pesticide, consulter au préalable les mises en garde et les mesures de protection individuelle sur l'étiquette agréée de l'emballage ou prendre connaissance des autres directives ou politiques officielles en vigueur. Si ces dernières n'y sont pas mentionnées, voir section 8.

Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Les laver soigneusement après la manipulation. Avant de retirer les gants, les laver avec de l'eau et du savon. Une fois le travail terminé, retirer tous les vêtements et chaussures de travail. Se doucher à l'eau et au savon. Porter uniquement des vêtements propres en quittant le lieu de travail. Laver les vêtements et l'équipement de protection avec de l'eau et du savon après chaque utilisation.

Ne pas déverser dans l'environnement. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement. Recueillir tous les déchets et résidus issus du nettoyage de l'équipement, etc., et les éliminer suivant la procédure en vigueur pour les déchets dangereux. Voir section 13 concernant l'élimination.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt. À des températures inférieures à -10°C, une cristallisation peut se produire. Protéger du gel. Stockage à des températures comprises entre 5 et 30°C.

Le produit est dégradé par des matériaux d'emballage fluorés.

Conserver ce produit dans des conteneurs étiquetés et fermés. L'espace de stockage doit être constitué de matériaux non combustibles, être fermé, sec, aéré, comporter un sol imperméable et ne pas être accessible aux personnes non autorisées ni aux enfants. L'affichage d'un panneau d'avertissement indiquant «POISON » est recommandé. La salle doit uniquement être utilisée pour le stockage de produits chimiques. Il ne faut pas y introduire d boissons, d'aliments, de fourrages ni de graines. Une station de lavage des mains doit être mise à disposition.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit est enregistré en tant que pesticide et ne peut être utilisé que dans le cadre des applications pour lesquelles il a été enregistré et selon l'étiquette approuvée par les autorités réglementaires.



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com

CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1640	Page 7 sur 16
Nom du produit	1640, TÉBUCONAZOLE 200 g/l EC	
		Août 2019

#### **♣** SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

0.1	-	• •	•	4 4
8.1.	Para	metrec	4h	contrôle

Valeurs limites d'exposition ........ À notre connaissance, les limites d'exposition personnelle n'ont pas

été établies pour l'ingrédient actif de ce produit.

Année

Diméthylsulfoxyde ACGIH (USA) TLV OSHA (USA) PEL 2015 Non établie 2015 Non établie

EU, 2000/39/EC

2017 Non établie

Tel qu'amendé

Allemagne, MAK 2014 50 ppm (160 mg/m<sup>3</sup>)

Plafond: 100 ppm (320 mg/m<sup>3</sup>)

Notation pour pénétration de la peau

HSE (UK) WEL 2011 Non établie

Toutefois, les autres valeurs limites d'exposition personnelle définies par les réglementations locales peuvent exister, auquel cas elles

doivent être respectées.

Tébuconazole

L'EFSA a établi un AOEL de 0,03 mg/kg de poids corporel/jour

PNEC, milieu aquatique ...... 1 µg/l

Diméthylsulfoxyde

Octane-1-ol

DNEL, inhalation ...... 220 mg/m<sup>3</sup>

DNEL, voie cutanée ...... 125 mg/kg de poids corporel/jour

8.2. Contrôles de l'exposition ......

Lorsque ce produit est utilisé dans un système fermé, le port d'un équipement de protection individuel n'est pas requis. L'équipement décrit ci-après est destiné à d'autres situations, lorsque le recours à un système fermé n'est pas possible ou lorsqu'il est nécessaire d'ouvrir l'appareil. Envisager le besoin de sécuriser l'équipement ou le circuit de tuyauterie avant d'ouvrir.

Les précautions ci-dessous sont initialement destinées à la manipulation du produit pur et à la préparation de la solution à vaporiser, mais peuvent également s'appliquer lors de la vaporisation.

En cas d'exposition accidentelle élevée, une protection personnelle



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1640	Page 8 sur 16
Nom du produit	1640, TÉBUCONAZOLE 200 g/l EC	
		Août 2019

maximale peut être nécessaire, comme un masque respiratoire, un masque facial, des combinaisons résistant aux produits chimiques.



Protection respiratoire

Le produit n'est pas susceptible de présenter une préoccupation d'exposition des voies aériennes pendant une manipulation normale, mais en cas de dégagement produisant une vapeur ou une brume importante, les employés devraient porter un équipement de protection respiratoire avec un filtre de type universel comprenant un filtre à particules.



Gants de protection

Porter des gants résistants aux produits chimiques, par exemple en tissu stratifié, en caoutchouc butyle ou en caoutchouc nitrile. Le temps de décomposition de ces matériaux pour ce produit est inconnu. Cependant, en règle générale, l'utilisation de gants de protection ne confère qu'une protection partielle contre l'exposition cutanée. De petites déchirures dans les gants et une contamination croisée peuvent facilement se produire. Il est recommandé de changer fréquemment de gants et de limiter le travail à effectuer manuellement.



Protection oculaire ..

Porter des lunettes de sécurité ou un masque de protection. Il est recommandé de mettre une douche oculaire à disposition sur les lieux de travail présentant un risque de contact avec les yeux.



Autres protections ...

Porter des vêtements résistant aux produits chimiques afin d'éviter tout contact avec la peau selon l'ampleur de l'exposition. Dans la plupart des situations de travail normales où l'exposition à cette substance ne peut pas être évitée pendant une durée limitée, le port d'un pantalon imperméable et d'un tablier fabriqué à base de tissu résistant aux produits chimiques ou d'une combinaison en polyéthylène (PE) est suffisant. Les combinaisons en PE doivent être éliminées après utilisation en cas de contamination. En cas d'exposition considérable ou prolongée, des combinaisons en tissu stratifié imperméable peuvent être nécessaires.

Non déterminé; la cristallisation peut avoir lieu en dessous de -10 ° C

#### SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques

pH ...... Dispersion de 1% dans l'eau : 3,5 à 25°C

Point de fusion/point de congélation Point initial d'ébullition et intervalle



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark

+45 9690 9690 www.fmc.com

CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1640	Page 9 sur 16
Nom du produit	1640, TÉBUCONAZOLE 200 g/l EC	
		Août 2019

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité ..... Diméthylsulfoxyde :  $2.6 - 28 \text{ vol}\% \ (\approx 2.6 - 28 \text{ kPa})$ 

Pression de vapeur ..... Tébuconazole : 1,3 x 10<sup>-6</sup> Pa à 20°C  $3,1 \times 10^{-6} \text{ Pa à } 25^{\circ}\text{C}$ 

> Diméthylsulfoxyde : 60 Pa à 20°C

Non déterminée Densité de vapeur ..... Densité relative ..... Non déterminée

Densité: 0,978 g/ml à 20°C

Solubilité du tébuconazole dans : Solubilité(s) .....

acétate d'éthyle > 250 g/l0,69 g/l à 20°C n-heptane 32 mg/l à 20°C eau

Coefficient de partage n-octanol/eau 262°C

Tébuconazole

:  $\log K_{ow} = 3.0 \text{ à } 20^{\circ}\text{C}$ , non ionisé

Température d'auto-inflammabilité Température de décomposition ..... Viscosité .....

Non déterminée

8,99 mPa.s à 20°C 4,90 mPa.s à 40°C

Propriétés explosives ..... Propriétés oxydantes ..... Non explosif Non oxydant

9.2. Autres informations

Miscibilité ..... Le produit est dispersible dans l'eau.

#### SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. **Réactivité** ..... À notre connaissance, ce produit n'enregistre aucune réactivité

particulière.

10.2. Stabilité chimique ..... Le produit est stable pendant la manipulation et le stockage normal à

température ambiante.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses Aucune connue.

10.4. Conditions à éviter ..... Le chauffage du produit peut générer des vapeurs nocives et irritantes.

10.5. Matières incompatibles ..... Aucune connue.

10.6. Produits de décomposition

dangereux ..... Voir sous-section 5.2.

#### **♣** SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Information sur les effets

toxicologiques

\* = Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit

Toxicité aiguë ..... Le produit n'est pas considéré comme nocif par ingestion, contact avec

la peau ou par inhalation. \* Cependant, il doit toujours être traité avec le soin habituel de manipulation des produits chimiques. \* La toxicité



FMC Agricultural Solutions A/S Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1640	Page 10 sur 16
Nom du produit	1640, TÉBUCONAZOLE 200 g/l EC	
		Août 2019

		aiguë du produit est mesurée comme suit :	
Voie(s) de pénétration	- ingestion	$DL_{50}$ , voie orale, rat : > 2 000 mg/kg (méthode OCDE 420)	
	- peau	$DL_{50}$ , voie cutanée, rat : $> 2~000~mg/kg$ (méthode OCDE 402)	
	- inhalation	CL <sub>50</sub> , inhalation, rat : > 5,13 mg/l/4 h (méthode OCDE 403) signes de toxicité à cette concentration	
Corrosion cutanée/irrita	tion cutanée	Le produit peut être modérément irritant pour la peau (méthode OCDE 404). *	
Lésions oculaires graves oculaire	s/irritation	Le produit peut être modérément irritant pour les yeux (méthode OCDE 405).	
Sensibilisation respirato	ire ou cutanée	Le produit se révèle être allergique aux souris (méthode OCDE 429).	
Mutagénicité sur les cel germinales		Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour être mutagène. *	
Carcérogénicité		Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour causer le cancer. *	
Toxicité pour la reproduction		Des effets indésirables sur la fertilité, tels que la réduction de la taille de la portée et des effets sur le développement, ont été mis en évidence pour le tébuconazole à des doses toxiques pour la mère lors d'un test sur animaux (méthode OCDE 416). Des malformations de la progéniture ont été découvertes à des doses toxiques pour la mère (basées sur 13 études).	
STOT – exposition unique		À notre connaissance, aucun effet spécifique n'a été observé après une seule exposition. *	
STOT – exposition répétée		Les éléments suivants ont été mesurés pour la substance active tébuconazole : Plusieurs effets ont été observés chez des rats à DMEO 80 mg de tébuconazole/kg de poids corporel/jour pendant 13 semaines. Le foie, les glandes surrénales, la rate et les yeux ont été touchés. *	
Danger par aspiration		Le produit ne présente un risque de pneumonie par aspiration. *	
Symptômes et effets, aigus et différés		Le premier symptôme à apparaître après un contact cutané ou oculaire sera une irritation. Lorsqu'un produit similaire était administré à des doses élevées à des animaux de laboratoire, les principaux symptôme étaient la passivité, une mobilité réduite et un essoufflement.	
<u>Tëbuconazole</u> Toxicocinétique, métabolisme et distribution		Le tébuconazole est presque complètement absorbé, métabolisé et excrété en quelques jours. Il est largement distribué dans le corps. Il n'y a aucune preuve d'accumulation.	
Toxicité aiguë		La substance peut être nocive par ingestion. Il n'est pas considéré comme nocif par contact avec la peau ou par inhalation. Cependant, il	



FMC Agricultural Solutions A/S Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1640	Page 11 sur 16
Nom du produit	1640, TÉBUCONAZOLE 200 g/l EC	
		Août 2019

		doit toujours être traité avec le soin habituel des produits chimiques de manipulation.		
Voie(s) de pénétration - ingestion		$DL_{50}$ , voie orale, rat (mâle) : 4 000 - > 5 000 mg/kg (méthode OCDE 4		
		$DL_{50}$ , voie orale, rat (femelle) : 1 700 - > 5 000 mg/kg		
	- peau	DL <sub>50</sub> , voie cutanée, rat : > 2 000 mg/kg (méthode OCDE 402) *		
	- inhalation	$CL_{50}$ , inhalation rat : > 5,093 mg/l/4 h (méthode OCDE 403) *		
Corrosion cutanée/irritat	tion cutanée	Non irritant pour la peau (méthode OCDE 404). *		
Lésions oculaires graves oculaire		Légèrement irritant pour les yeux (méthode FIFRA 81-4). *		
Sensibilisation respirato	ire ou cutanée	Non sensibilisant pour la peau (méthode OCDE 406). *		
Octane-1-ol				
Toxicocinétique, métabo distribution	olisme et	L'octane-1-ol est rapidement absorbé et largement métabolisé. Il est principalement excrété par expiration sous forme de dioxyde de carbone.		
Toxicité aiguë		La substance n'est pas considérée comme nocive après une exposition unique. * La toxicité aiguë se mesure comme suit :		
Voie(s) de pénétration - ingestion		DL <sub>50</sub> , voie orale : > 3 200 mg/kg		
	- peau	DL <sub>50</sub> , voie cutanée, cochon d'Inde : > 1 000 mg/kg		
	- inhalation	CL <sub>50</sub> , inhalation rat : non disponible		
Corrosion cutanée/irritat	tion cutanée	Légèrement irritant pour la peau. *		
Lésions oculaires graves				
oculaire		Légèrement à modérément irritant pour les yeux *		
Sensibilisation respirato	ire ou cutanée	À notre connaissance, aucun effet allergénique n'a été signalé. *		
Tristyrylphényl-polyét	thylèneglycol-	acide phosphorique		
Toxicité aiguë		La substance n'est pas considérée comme nocive après une exposition unique. * La toxicité aiguë se mesure comme suit :		
Voie(s) de pénétration	- ingestion	$DL_{50}$ , voie orale, rat : > 2 000 mg/kg (méthode OCDE 401)		
	- peau	DL <sub>50</sub> , voie cutanée, rat : non déterminée		
	- inhalation	CL50, inhalation rat : non déterminée		
Corrosion cutanée/irritation cutanée		Non irritant pour la peau (méthode OCDE 404). *		
Lésions oculaires graves/irritation oculaire		Irritant pour les yeux (méthode OCDE 405).		



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1640	Page 12 sur 16
Nom du produit	1640, TÉBUCONAZOLE 200 g/l EC	
		Août 2019

Corrosion cutanée/irritation cutanée Corrosif pour la peau.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Non déterminée

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire ...... Corrosif pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Non sensibilisant aux cochons d'Inde. \*

#### SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. **Toxicité** ...... Le produit est toxique pour les algues et peut être nocif pour les

poissons et les invertébrés aquatiques. Il est considéré comme non toxique pour les oiseaux, les mammifères, les insectes et les micro-

organismes et les macro-organismes du sol.

La ecotoxicité du produit est mésurée comme suit :

48-h CL<sub>50</sub>, contact : 339 μg/abeille

12.2. **Persistance et dégradabilité** ...... Le **tébuconazole** n'est pas facilement biodégradable. Il se dégrade

lentement dans le sol. Les demi-vies de dégradation primaire varient selon les circonstances, généralement entre 40 et 180 jours dans un sol

aérobie.

Le produit contient de petites quantités d'autres composants non immédiatement biodégradables, lesquels peuvent ne pas être dégradables dans les usines de traitement des eaux usées.

12.3. **Potentiel de bioaccumulation** ..... Voir section 9 concernant les coefficients de partage octanol-eau.

Le **tébuconazole** est considéré comme ayant un faible potentiel bioaccumulatif. Le facteur de bioconcentration (FBC) du tébuconazole



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1640	Page 13 sur 16
Nom du produit	1640, TÉBUCONAZOLE 200 g/l EC	Août 2019

#### SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les quantités de substances restantes et les emballages vides, mais sales, doivent être considérés comme des déchets dangereux.

L'élimination des déchets et des emballages doit toujours s'effectuer conformément à l'ensemble des réglementations locales en vigueur.

Élimination du produit .....

Conformément à la Directive cadre sur les déchets (2008/98/CE), les possibilités de réutilisation ou de retraitement doivent être envisagées en premier lieu. Si cela n'est pas possible, la substance peut être éliminée par acheminement vers une usine agréée de destruction de produits chimiques ou par incinération contrôlée avec épuration des fumées.

Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires, les aliments pour animaux ou le grain lors du stockage ou de l'élimination. Ne pas déverser dans les réseaux d'égouts.

Élimination des emballages ......

Il est recommandé d'envisager les méthodes d'élimination possibles dans l'ordre suivant :

1. La réutilisation ou le recyclage doivent être envisagés en premier lieu. La réutilisation est interdite sauf par le titulaire de l'homologation. S'ils sont proposés pour le recyclage, les conteneurs doivent être vidés et faire l'objet d'un triple rinçage (ou équivalent). Ne pas déverser l'eau de rinçage dans les réseaux d'égouts.

- 2. Une incinération contrôlée avec épuration des fumées est possible pour les matériaux d'emballage combustibles.
- 3. La livraison des emballages à un service agréé pour l'élimination des déchets dangereux.
- 4. L'élimination dans une décharge ou l'incinération à ciel ouvert ne doivent constituer que des solutions de dernier recours. En cas d'élimination dans une décharge, les conteneurs doivent être entièrement vidés, rincés et perforés afin de les rendre inutilisables. En cas d'incinération, se tenir à l'écart de la fumée.

#### SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification ADR/RID/IMDG/IATA/ICAO



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com

CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1640	Page 14 sur 16
Nom du produit	1640, TÉBUCONAZOLE 200 g/l EC	
		Août 2019

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a.

(tébuconazole)

Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (tebuconazole)

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport ......

14.4. Groupe d'emballage ..... III

14.5. **Dangers pour l'environnement** .. Polluant marin

Marine pollutant

14.6. Précautions particulières à prendre

par l'utilisateur

Éviter tout contact inutile avec le produit. Une mauvaise utilisation peut endommager la santé. Ne pas déverser dans l'environnement.

14.7. Transport en vrac conformément à

l'annexe II de la convention MARPOL et au code IBC .........

Ce produit ne doit pas être transporté en vrac par bateau.

#### SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Catégorie Seveso (Directive 2012/18/UE) : dangereux pour l'environnement

L'employeur évalue les risques pour la sécurité ou la santé ainsi que tout effet possible sur les grossesses ou l'allaitement des travailleuses et décide des mesures à prendre (Dir. 92/85/CEE).

Les jeunes de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à travailler avec le produit.

Tous les ingrédients sont couverts par les directives européennes

relatives aux produits chimiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est requise pour ce produit.

#### **SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

Modifications appropriées de la fiche de données de sécurité ......

L'information sur les ingrédients a été incluse.

Liste des abréviations ...... ACGIH American Conference of Governmental Industrial

Hygienists

AOEL Acceptable Operator Exposure Level

(niveau d'exposition acceptable de l'opérateur)

CAS Chemical Abstracts Service

(numéro de registre de la substance)



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com

CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1640	Page 15 sur 16
Nom du produit	1640, TÉBUCONAZOLE 200 g/l EC	
		Août 2019

STOT

TLV

Dir. Directive DNEL Derived No Effect Level (dose dérivée sans effet) CE Communauté Européenne  $CE_{50}$ Concentration d'effet 50 %  $CL_{50}$ Concentration létale 50 % **CSEO** Concentration Sans Effet Observable Directives MARPOL établies par l'International Maritime Organisation (IMO) pour la prévention de la pollution Marine  $DL_{50}$ Dose létale 50 % **DMEO** Dose Minimale avec Effet Observable Emulsifiable Concentrate (concentrè émulsifiable) EC **European Food Safety Authority EFSA** (Autorité Européenne de Sécurité Alimentaire) **EINECS** European INventory of Existing Commercial Chemical Substances (Inventaire européen des substances chimiques existantes) European LIst of Notified Chemical Substances **ELINCS** enreg. Enregistrement **FIFRA** Federal Insecticide, Fungicide and Rodenticide Act **GHS** Globally Harmonized classification and labelling System of chemicals (Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques), Cinquième édition révisée en 2013 **HSE** Health and Safety Executive **IBC** Code International Bulk Chemical (Code international des produits chimiques en vrac) ISO International Organisation for Standardization (organisation internationale pour la standardisation) **IUPAC** International Union of Pure and Applied Chemistry (Union internationale de la chimie pure et appliquée) MAK Maximale Arbeitsplatz-Konzentration n.o.s. Not otherwise specified Non spécifié par ailleurs n.s.a. OCDE Organisation de Coopération et de Développement Économiques **OMS** Organisation Mondiale de la Santé Occupational Safety and Health Administration **OSHA PBT** Persistent, Bioaccumulative, Toxic (rémanent, bioaccumulatif, toxique) **PCV** Paiement Contre Vérification PEL Permissible Exposure Limit **PNEC** Predicted No Effect Concentration (concentration prédite sans effet) Réglementation Reg. **SGH** Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

Specific Target Organ Toxicity (toxicité spécifique d'organe cible)

Threshold Limit Value



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	1640	Page 16 sur 16
Nom du produit	1640, TÉBUCONAZOLE 200 g/l EC	
		Août 2019

	vPvB	very Persistent, very Bioaccumulative (très rémanent, très bioaccumulatif)		
	WEL	Workplace Exposure Limit		
Références	Les données mesurées sur ce produit sont des données d'entreprise non publiées. Les données sur les ingrédients sont disponibles dans la littérature officielle et sont accessibles depuis plusieurs emplacements.			
Méthode utilisée pour la classification		Irritation oculaire : données de test		
		sation cutanée : données de test		
		pour la reproduction : méthode de calcul		
	Dangers 1	pour le milieu aquatique, chroniques : méthode de calcul		
Mentions de danger utilisées	H302	Nocif en cas d'ingestion.		
	H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.		
	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.		
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.		
	H361d	Susceptible de nuire au fœtus.		
	H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.		
	H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.		
	EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les		
		risques pour la santé humaine et l'environnement.		
Conseils sur la formation	Ce produit doit être utilisé uniquement par des personnes qui connaissent ses propriétés dangereuses et qui ont été formées aux			
	mesures o	de sécurité requises.		

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont jugées fiables et précises mais l'utilisation du produit peut varier et des situations non prévues par FMC Corporation peuvent exister. L'utilisateur de ce produit doit vérifier la validité de ces informations dans les circonstances spécifiques dans lesquelles il compte l'utiliser.

Préparé par : FMC Agricultural Solutions A/S / GHB